



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION
N°01/2024/AUS**

Le 06 Février 2024 à 10 heures 00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Agence Urbaine de Settat, sis au 11 Bd Hassan II à Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration n° 01/2024 ayant pour objet la réalisation des prestations de surveillance et du gardiennage du siège de l'Agence Urbaine de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6 000,00 Dhs).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trois Cent Douze Mille Quatre cent Dix-Huit Dirhams et Huit centimes Toutes Taxes Comprises (312 418,08 DH TTC).

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

